Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260702-202636-DE

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et 2 juillet, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 25 juin 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 15

Etaient présents	Valérie RAMONÉ, Maire, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Catherine HAUTE, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Aude BRETON, Éva JOSSELIN, Conseillers Municipaux.
Absents excusés	Richard LE CARRÉ donne pouvoir à Nicolas LE GONIDEC Frédérique BELLARD NARDONE donne pouvoir à Thomas JOUAN Sophie BARTHÉLÉMY donne pouvoir à Aude BRETON Nicolas TANGUY donne pouvoir à Valérie RAMONÉ
Secrétaire de séance	Catherine HAUTE

✓ Devis ETA du Goëlo pour la création d'un talus impasse d'Accent

Délibération 2026-36

M. Nicolas Le Gonidec, 3ème adjoint, informe le Conseil municipal le projet d'un nettoyage et d'un aménagement pour le fond du chemin impasse d'accent. Le devis sollicité auprès de l'ETA du Goëlo comprend la création et mise en forme d'un talus avec chargement des gravats devant l'ancien local de la station de pompage.

Après présentation de la situation, il est rappelé que le chemin concerné constitue un accès secondaire relié à la voirie communale et qu'il convient de préserver les conditions de sécurité, de circulation et d'écoulement des eaux.

Le montant du s'élève à 486.00 € HT soit 583.20 € TTC

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

MAIRIE DE TREGOMEUR R.F. (Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Catherine HAUTE